

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 06/03/2025

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
10	9	10

Vote
À l'unanimité
Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 0

L'an 2025, le 6 mars à 20:30, le Conseil Municipal de la Commune de Grangermont s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Madame GOFFINET Stéphanie, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 28/02/2025. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 28/02/2025.

Présents : Mme GOFFINET Stéphanie, M. DUFOUR Christian, M. GILLET Pascal, M. VINCENT Éric, M. GELLY Vincent, M. BOULAY Gérard, M. GOFFINET Yan, M. LANGLOIS Jean-François, Mme GUESDON Denise.

Pouvoirs : M. CARBONNIER Christophe à Mme GUESDON Denise

A été nommé secrétaire : M. DUFOUR Christian

Acte rendu exécutoire après dépôt en
Sous Préfecture
Le : 21/03/2025
Et
Publication ou notification du :
21/03/2025

N° 2025_D_02

MODIFICATION RÈGLEMENT SALLE POLYVALENTE ET DES TARIFS

Madame le Maire propose au conseil de modifier le règlement de la salle des fêtes en y réduisant le nombre maximum de personnes pouvant être accueillies lors des locations. Elle propose de porter la capacité d'accueil de la salle à 70 personnes maximum, de rajouter l'obligation pour les particuliers extérieur d'être parrainé par un habitant de la commune. Elle propose également de modifier les tarifs.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- **APPROUVE** ces modifications,
- **FIXE** les tarifs de locations de la salle polyvalente à compter du 1^{er} avril 2025 sauf pour les contrats signés avant le 31/03/2025

Commune		Durée	Extérieur Parrainé par un habitant de la commune	
Été Du 16/04 au 14/10	Hiver Du 15/10 au 15/04		Été Du 16/04 au 14/10	Hiver Du 15/10 au 15/04
175 €	235 €	48h (Ven. 18h au Dim. 18h)	275 €	335 €
120 €	160 €	24h (Sam. 11h au Dim 11h)	190 €	230 €
60 €	80 €	24h sup	95 €	115 €

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre sont les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, 06/03/2025
Le Maire,
Stéphanie GOFFINET



Le Secrétaire de séance
Christian DUFOUR